

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 22 juin 2007
(convocation du 11 juin 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Juin Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude	M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude
Mme FAYET Véronique à Mme DESSERTINE Laurence (jusqu'à 11 h 25)	Mme. DARCHE Michelle à Mme. PARCELIER Muriel
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert	M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis
M. BANNEL Jean Didier à M.QUANCARD Joël (jusqu'à 10 h 20)	M. DUCASSOU Dominique à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia
M. BELIN Bernard à M. HOURCQ Robert (jusqu'à 9 h 45)	Mme DUMONT Dominique à M.ROUSSET Alain (jusqu'à 10 h 00)
Mme BRUNET Françoise à Mme CARLE DE LA FAILLE M.C (jusqu'à 11 h 00)	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
Mme. BRACQ Mireille à M. BRON Jean-Charles	M. JOUVE Serge à M. MOULINIER Maxime
M. CANIVENC René à M. BELLOC Alain	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick (à partir de 11 h 00)
M. CASTEL Lucien à M. REBIERE André	M. LOTHAIRE Pierre à M. PETIT Alain (à partir de 12 h 15)
M. CASTEX Régis à M. GELLE Thierry	M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DUCHENE Michel	M.MANSENCAL Alain à M.LOTHAIRE Pierre (à partir de 11 h 20)
M. CAZENAVE Charles à M.MERCHERZ Jean (jusqu'à 10 h 25)	M.SEGUREL J.Pierre à M.FELTESSE Vincent (jusqu'à 11 h 00)
Mme. CONTE Marie-Josée à M. BROQUA Michel	M. TAVART Jean-Michel à M. ANZIANI Alain
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max	M.TOUTON Elisabeth à M.SIMON Patrick (à partir de 12 h 15)
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel	Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne (jusqu'à 10 h 30)

LA SEANCE EST OUVERTE

Etude stratégique et prospective d'un réseau de haltes nautiques - Modalités d'intervention

Monsieur FELTESSE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Afin de reconquérir le fleuve, de requalifier et de redynamiser les secteurs qui le bordent, le Conseil de Communauté a adopté, le 30 juin 2000, puis relancé le 19 septembre 2003, un programme « Plan Garonne » dont les actions réalisées avec les communes répondent à trois objectifs :

- être en relation directe ou fonctionnelle avec le fleuve (ports de plaisance, haltes nautiques, pontons, maisons du fleuve, transports fluviaux...),
- favoriser sa découverte ou sa réappropriation par la population (cheminements, belvédères, bâtiments remarquables...),
- mettre en valeur le fleuve et les espaces naturels liés (berges, marais, zones protégées ou/et expansion des crues...)

Ce programme a permis la requalification ou reconquête des territoires fluviaux, notamment sur Bègles, Bordeaux et Lormont, favorisant une valorisation et une réappropriation du fleuve par la population. Des cheminements piétonniers et cyclistes sont réalisés le long des berges, des haltes nautiques et deux maisons du fleuve ont été aménagées.

D'autres actions sont menées, participant au rôle de la requalification urbaine du fleuve : aménagement des quais et remise en valeur des bassins à flots et maintien de la fonctionnalité des écluses...

Dans l'esprit de cette reconquête, la CUB, le Conseil Régional, le Conseil Général et la CCIB réfléchissent à une utilisation du fleuve lui-même pour permettre aux habitants, mais aussi aux visiteurs, de découvrir ou redécouvrir le fleuve et les espaces qu'il traverse :

- cabotages des habitants d'une rive à l'autre,
- découvertes de l'exceptionnelle façade des quais, rive gauche,
- balades vers le vieux bourg de Lormont,
- promenades sur les rives d'Arcins à Bègles,
- franchissement des cinq ponts actuels et découverte du futur pont levant,

- randonnées vers les coteaux de Bourg à l'aval,
- croisières vers les vignes du Médoc,
- rencontres de la nature de l'estuaire : écosystème et marais inscrits dans le réseau européen Natura 2000,
- sorties dans les guinguettes et restaurants au bord de l'eau
- visites des Citadelles de Blaye et de Bourg sur Gironde, des maisons troglodytiques de Gauriac...

Afin de favoriser cette réappropriation porteuse de développement économique et touristique, la Communauté Urbaine de Bordeaux, le Conseil Régional d'Aquitaine et le Conseil Général de la Gironde ont décidé de lancer une réflexion stratégique relevant des objectifs du Plan Garonne.

Cette réflexion doit permettre les prises de décisions, la cohérence des infrastructures tant à terre que sur le fleuve, de répondre aux attentes des habitants de la Communauté Urbaine, du département de la Gironde et, plus largement, de l'ensemble des visiteurs de la métropole régionale.

Cette réflexion doit faire l'objet de propositions concrètes et d'éléments méthodologiques ainsi que la prise en compte des nécessités d'aménagements du réseau de haltes nautiques fluviales.

Aussi, la Communauté Urbaine de Bordeaux propose d'assurer la maîtrise d'ouvrage de cette étude estimée à 45.000 € HT, soit 53.820 € TTC.

Par lettre du 11 janvier 2007, le Conseil Général de la Gironde, sollicité pour une aide de 33 %, a fait part de son souhait qu'une telle étude associe la Communauté Urbaine, le Conseil Général et le Conseil Régional autour de la double problématique du tourisme et du transport urbain.

Par lettre du 13 février 2007, le Conseil Régional d'Aquitaine souhaite que l'étude intègre des éléments de réflexion sur la nature des courants fluviaux possibles, dans le cadre notamment de la multimodalité des transports urbains et des pratiques (bus, tram, vélos, bateaux). Il se dit prêt à apporter une aide financière pouvant aller jusqu'à un maximum de 20 % du montant HT de l'opération.

Sur ces bases, le financement de l'étude pourrait être assurée selon les participations suivantes :

DEPENSES		RECETTES	
Etudes HT	45 000 €	Région Aquitaine	9 000 €
T.V.A. 19, 6 %	8 820 €	Conseil Général de la Gironde	15 000 €
		Communauté Urbaine de Bordeaux	29 820 €
TOTAL TTC	53 820 €	TOTAL	53 820 €

En conséquence, les services ont élaboré un cahier des charges d'une étude stratégique et prospective d'un réseau de haltes nautiques qui sera lancé suivant la procédure adaptée, soumise aux dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Le marché consécutif à cette consultation sera un marché de prestations intellectuelles qui fera l'objet par délibération de la désignation de l'opérateur économique choisi et du montant correspondant.

La dépense sera imputée dans le cadre du budget de l'exercice en cours : au chapitre 20 ; article 2031 ; Plan Garonne – Etudes ; fonction 8330 ; CRB D400 ; Programme HE00 du budget principal.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- entériner la proposition de lancement, par la Communauté Urbaine, d'une étude stratégique et prospective d'un réseau de haltes nautiques et de passation de conventions relatives au cofinancement de cette étude par le Conseil Régional d'Aquitaine et le Conseil Général de la Gironde,
- autoriser M. le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 juin 2007,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
10 JUILLET 2007**

PUBLIÉ LE : 10 JUILLET 2007

M. Vincent FELTESSE